

## VILLES PATRIMOINE MONDIAL D'ESPAGNE: APERÇU CRITIQUE ET MISE EN CONTEXTE<sup>1</sup>

Nicolas Walton

Université Paris VII-Diderot-GHSS- PHEACIE

### Resumen:

Los Patrimonios locales o regionales se integran, en una única cultura global, relegada por las declaraciones de la UNESCO. Por otra parte, los planteamientos sobre el patrimonio cultural oscilan entre la investigación científica y los enfoques vulgarizadores de objetivos turísticos.

En el panorama europeo, las ciudades españolas declaradas patrimonio mundial ofrecen un ejemplo claro (por sus experiencias en las distintas alternativas de gestión, conservación, restauración y desarrollo), para plantear algunas conclusiones.

En primer lugar, abordaremos el análisis de algunos desequilibrios geográficos en la Lista del Patrimonio Mundial; a continuación veremos algunos ejemplos concretos, en relación con nuestro tema de tesis, centrados en las adaptaciones de los centros históricos españoles al urbanismo moderno.

### Résumé:

*Les patrimoines locaux et régionaux s'intègrent dans une culture globale, reléguée, peut-être, par les déclarations au titre de patrimoine mondial de l'UNESCO. Les approches sur le patrimoine culturel oscillent entre recherche scientifique et vulgarisations aux objectifs touristiques.*

*Le contexte européen des villes espagnoles patrimoine mondial offre un large panel d'expériences et d'alternatives, heureuses ou malheureuses, en gestion, conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine: plusieurs angles d'approches s'offrent alors, de l'architecture à la sociologie, en passant par l'histoire.*

*Tout d'abord, nous aborderons une analyse des quelques déséquilibres géographiques dans la Liste du Patrimoine Mondial; puis nous verrons quelques exemples concrets, en rapport avec notre sujet de thèse, centrés sur les adaptations à l'urbanisme et à l'utilisation moderne des centres historiques espagnols déclarés patrimoine mondial.*

## INTRODUCTION:

La notion de patrimoine universel naît face à la nécessité de protéger un patrimoine européen menacé par les destructions, la ruine et l'abandon au lendemain de la Première Guerre Mondiale; cet aspect est matérialisé par la Charte d'Athènes de 1933, ainsi que par la conférence d'Athènes de 1937, qui introduit la nécessité de protéger un « *patrimoine culturel mondial* ».

La pratique d'une lutte internationale pour la défense du patrimoine ne fut concrètement effective qu'à partir de 1959, quand l'UNESCO répondit à l'appel des gouvernements Egyptien et Soudanais pour le sauvetage des temples de Nubie; une campagne internationale scientifique et divulgatrice se mit alors en place. C'est l'acte de naissance d'une conscience patrimoniale internationale.

Entre-temps, la Charte de Venise de 1964 détermina les principes modernes des interventions sur le patrimoine (authenticité, respect de l'environnement proche et du contexte urbain ou naturel, distinction et réversibilité des interventions...); enfin, le Conseil International des Monuments et des Sites (désormais ICOMOS) était créé en 1965, par l'UNESCO, pour l'observation internationale, au travers de sections nationales et internationales de spécialistes.

Ce fut une réussite à la fois locale, avec le sauvetage des plus de vingt temples et sites de Nubie, et internationale, grâce à la participation de plus de cinquante nations et quatre-vingt millions de dollars de donation. Cette réussite tant scientifique que diplomatique et médiatique, donna lieu à d'autres interventions internationales en Italie, au Pakistan ou encore en Indonésie. Enfin, le 16 novembre 1972 naît à Paris la *Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel y naturel*.

Trente ans plus tard, cette convention est l'une des principales victoires de l'UNESCO: elle est ratifiée par plus de 175 Etats membres, 128 sont entrés dans la Liste du Patrimoine mondial qui compte 753 sites de "valeurs universelles exceptionnelles", en juillet 2003; c'est à la fois un instrument juridique unique, protégeant le patrimoine culturel et naturel, et un titre de considération internationale très apprécié.

Cependant, cette notion patrimoniale s'expose à plusieurs problèmes. Quelles sont ces valeurs universelles exceptionnelles qui introduisent l'existence

1. Cet article a été rédigé dans le cadre des cours d'été 2004 "Archéologie et Patrimoine de l'Humanité" de l'Université Pablo de Olavide de Séville, à Carmona.

admise d'un héritage commun à l'Humanité? Avons-nous, Hommes et Peuples, les mêmes conceptions y perceptions du patrimoine? Comprendons-nous les mêmes nuances, définitions et comportements, derrière les mêmes mots? À l'heure d'un mouvement globalisateur qui, en même temps de se développer sans marche arrière possible, génère des mouvements de retours à certaines valeurs traditionnelles souvent revendiquées ou utilisées, ces problématiques apparaissent essentielles.

Un tel projet et une telle réussite n'existent pas sans déficiences, et, à la fin du XX<sup>ième</sup> siècle apparurent de nouveaux défis, comme celui de définir le patrimoine mondial, en s'approchant de notions plus complexes que la simple conception occidentale («monumentaliste» et d'unique prétention à la «muséification»; il est clair que l'ancien concept européen de «merveilles du monde» fut la base théorique de l'institutionnalisation du patrimoine mondial<sup>2</sup>). Egalement, plus de sites sont déclarés et plus il est nécessaire de définir les différents patrimoines et problématiques qu'ils suggèrent. Qu'est-ce qui définit un objet culturel ou un paysage culturel comme patrimoine commun à tous? Quels sont les critères? Comment adapter les critères d'authenticité, avec toutes les problématiques revendiquées par les organismes officiels<sup>3</sup> (Que conserver? Comment intervenir? Quelle époque favoriser?)? Enfin, Quelle signification, au-delà de l'unique aspect touristique et économique, implique un tel titre, et quelles mémoires locales choisit on de revendiquer sur la scène internationale (Quelle mémoire collective montrer?)?

Nous ne prétendons pas ici répondre à ces problématiques; nous n'aborderons que certains aspects qui représentent concrètement les fils directeurs généraux: d'abord, dans le cadre international puis dans un cadre plus local avec l'exemple européen des villes espagnoles patrimoine mondial, en considérant que le développement urbain en Europe évolua sous une même dynamique.

2. LUXEN, J.L., «*La dimension immatérielle des Monuments et des Sites avec références à la Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco*», dans [www.international.icomos.org/luxen\\_fre.htm](http://www.international.icomos.org/luxen_fre.htm), 2001.

3. Cf. les premiers paragraphes de la *Convention sur la protection du Patrimoine Mondial*; § IIC3, IID1, IIIA3

des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du Patrimoine Mondial*, révisées chaque année, et le *document Nara sur l'authenticité* de 1994, UNESCO / ICOMOS, sans oublier la *Charte de Venise* de 1964, §1.

## DIFFÉRENCES DE DÉCLARATIONS PAR CONTINENT: UN CONCEPT EUROPÉEN DU PATRIMOINE

Nous savons que chaque culture a une réaction différente face à son patrimoine, que chaque pays, ethnie ou groupe humain entretient une relation spécifique avec sa mémoire collective, partie de son identité. L'une des représentations concrètes de ces mémoires collectives est le patrimoine historique<sup>4</sup> (encore faudrait-il définir quand un urbanisme ou une architecture devient patrimoine: Est-ce par l'ancienneté, la qualité architecturale ou les représentations historiques?). Certaines mémoires sont tues, gommées, d'autres sont rappelées, fêtées ou idéalisées... et chaque société a sa manière de les intégrer dans son système social, économique, culturel, politique ou environnemental.

Le patrimoine urbain et architectural comme représentation de mémoires est lié à des comportements ou à des égards spécifiques. De même, il est intégré, protégé ou utilisé de diverses façons, en fonction du lieu où l'on se trouve: utiliser les portes d'un palais comme but de football est une manière d'intégrer le monument, c'est aussi une manière de considérer un patrimoine historique; toucher pour prier des statues ou des murs anciens, alors que cela abîme le patrimoine, sont des coutumes d'intégration qui permettent de conserver une utilité, un sens collectif à des symboles qui sont également des éléments architecturaux. Enfin, déclarer les hommes connaisseurs des techniques constructives anciennes au lieu des monuments, peut être une autre alternative. Par exemple, au Japon, ce sont les maîtres constructeurs qui sont déclarés *Trésors Nationaux*<sup>5</sup>. Détruire pour reconstruire à l'identique, avec les mêmes matériaux, les mêmes artisanats, les mêmes modes, peut être une tradition patrimoniale différente de celle du concept européen de conservation<sup>6</sup>.

Ces exemples reflètent la complexité de caractériser et de définir un patrimoine architectural, avec tout l'aspect immatériel que cela implique. Les différentes utilisations du bâti, étroitement liées à des traditions ou coutumes, sont eux-mêmes des patrimoines immatériels; certains de ces comportements peuvent être mal vus ou mal compris depuis une perspective occidentale.

Quand l'on compare les déclarations du patrimoine mondial, le fossé se creuse entre les différentes parties du monde: la différence entre les conti-

4. JEUDY, H.P., *Mémoire du social*, Paris, édition PUF, 1986.

5. CHOAY, F. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1999, p. 11-12.

6. L'exemple japonais sert au Centre du Patrimoine Mondial pour établir le concept de patrimoine immatériel. Cf. AUDRERIE, D., *Le patrimoine Mondial*, Paris, Presse Universitaire de France, 1997, p. 94-121.

nents est évidente, et cela ne correspond pas à une véritable absence de patrimoine. Par exemple, dix sites préhistoriques et d'art rupestre européens sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial; l'Afrique, berceau de l'Humanité, aux milliers de sites d'art rupestre ou préhistorique référencés, n'en a que quatre<sup>7</sup>.

L'Europe est l'unique région du monde qui a un nombre de déclarations en constante augmentation : quasiment cinquante pour cent du total des sites déclarés dans la Liste du patrimoine mondial, entre 1994 et 2001 ; sur la même période, toutes les autres parties du monde ont un chiffre en constant recul, hormis l'Amérique du Sud<sup>8</sup>. Au niveau territorial, la comparaison est surprenante, l'Europe étant la région du Monde la plus petite, à partir des divisions proposées par le Centre du patrimoine mondial.

Autre exemple parmi d'autres sur les inégalités d'inscription: un pays comme l'Egypte, de 1002.000 km<sup>2</sup>, de 50.000.000 d'habitants, terre d'une des civilisations anciennes les plus étudiées, lieu de naissance de la civilisation judéo-chrétienne, l'un des centres du monde musulman, pays lié historiquement à l'administration du patrimoine mondial, n'avait que 6 sites déclarés en juillet 2003, alors que des pays comme la France, de quelques 550.000 km<sup>2</sup>, de quelques 55.000.000 d'habitants, en avait 27 (l'Espagne, avec 504.748 km<sup>2</sup>, 40.000.000 d'habitants avait 37 sites déclarés).

Paradoxalement, là où une protection internationale est primordiale, les sites déclarés sont peu nombreux, et cela remet en cause l'essence même du patrimoine mondial. C'est l'Etat lui-même qui satisfait aux conditions de protection, avec la mise en place d'un plan urbanistique, de zones de respect, d'inventaires, de programmes de conservation, de restauration et de mise en valeur. L'État effectue également le montage du dossier de proposition de déclaration comme patrimoine mondial (avec la nécessité de mobiliser une équipe de professionnels, des cartographies, des lois, des plans de protection, etc.), ce qui représente un budget conséquent, et peu de pays peuvent s'offrir le luxe de telle priorité. L'UNESCO ne peut que faire la proposition d'inscription d'un bien culturel sur la Liste du patrimoine mondial en danger.

7. Liste du Patrimoine Mondial, juillet 2003.

8. Statistiques du Centre du patrimoine mondial, 2002 et analyse très détaillée dans: PEIXOTO, P., «Le

*patrimoine mondial et l'intensification des processus de patrimonialisation*», *Oficina do Centro de Estudos Sociais*, 185, Université de Coimbra, 2003, pp.13-18.

## LA VILLE EUROPÉENNE ET SA RECONVERSION

Cette omniprésence occidentale dans la Liste du patrimoine mondial peut s'expliquer par des conditions socio-économiques liées aux contextes des sociétés industrielles: dans une société du loisir, les villes européennes doivent se reconverter. C'est le règne du secteur tertiaire<sup>9</sup>. Le temps des grands complexes industriels de l'après-guerre est loin et les secteurs d'activité s'appuient désormais sur les services. La ville change son image<sup>10</sup>. Les fonctions de la ville ont évolué et la grande majorité de la population européenne continue d'y vivre.

Les identités des villes, comme leurs images, se transforment sous des thèmes paradoxaux mais tranquillisant, à la mode en ces temps de changement radicaux, puisqu'elles revendiquent la tradition («notre terroir», «notre histoire», «notre culture», «notre patrimoine»... ) comme garantie de qualité de vie, face à un mouvement économique global<sup>11</sup>. A l'heure des compétitions économiques et du bien-être, le titre de patrimoine mondial correspond à un label de valeur esthétique, de divertissement, et de cadre de vie attrayant ; il sert de propagande économique. Nous assistons donc à une «course européenne» au patrimoine mondial. Course qui se vérifie particulièrement en ce qui concerne les villes européennes: 54,5% des villes déclarées patrimoine mondial, sont européennes en 2001<sup>12</sup>.

Ce changement d'identité et d'image de la ville en Europe se manifeste et s'anime au travers d'inventions créées pour le dynamisme économique urbain, comme le titre de «capitale européenne de la culture»<sup>13</sup>. Plus récemment encore, la rencontre des villes européennes qui eut lieu à Paris en mai-juin 2004 montre comment les grandes cités s'affrontent pour dénicher l'idée géniale afin d'améliorer leurs urbanismes et leur image. Elles s'échangent des solutions aux problèmes urbanistiques, sociaux ou écologiques et se vendent les projets. Mais, nous assistons à un phénomène d'homogénéisation.

Nous l'avons déjà dit, la ville perd sa fonction de production industrielle<sup>14</sup>, elle doit faire sa reconversion économique et le tourisme est une opportunité.

9. Sur ce sujet, la bibliographie est abondante. Nous ne donnerons que quelques titres généraux: LEVY, J.P., *Centres Villes en mutation*, Paris, C.N.R.S., 1987 ; BONNEVILLE, M. (coord.), *L'avenir des villes* [actes du colloque de Lyon 12 et 13 décembre 1991] Lyon, Les chemins de la recherche, 1993.

10. MARTINEZ del HOYO, P., et alii, *Barcelona 1975-2004: From the 70's Manchester to the nowadays Copacabana*, Programme Intensif Européen *Erasmus* «*la ville en Europe*», Faro, Avril 2004, sous presse.

11. PEIXOTO, P., «*Gestão estratégica das imagens das cidades: análise de mensagens promocionais e de estratégias de marketing urbano*», *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 56, 2000, pp. 99-122.

12. PEIXOTO, op.cit. (n 7), 2003, pp.2-7 ; sources et statistiques *Organisation des Villes Patrimoine Mondial*, 2002.

13. Lille, pôle industriel à la reconversion problématique (avec un taux de chômage notoire), fut capitale européenne de la Culture en 2004, par exemple.

14. ASCHER, F., *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.

Les centres historiques d'Europe occidentale ont connu une période d'abandon manifeste: ils ne satisfaisaient plus face à la commodité des centres modernes et du confort des habitats de périphérie. Ils se vidèrent, la génération du *baby-boom* préférant les nouveaux immeubles plus confortables et accessibles à l'automobile (années 50-90). Ce comportement de fuite des centres historiques, se caractérise par la création d'une périphérie de grands ensembles, ce qui parfois permit de protéger les tissus urbains anciens. Ces quartiers, qui ne souffrirent pas des adaptations urbaines violentes de la révolution industrielle, apparaissent comme étant la nouvelle matière première du secteur tertiaire: ils produisent du tourisme.

### Villes d'Espagne Patrimoine Mondial

La ville est un ensemble complexe composé de plusieurs entités, de divers espaces, architectures, urbanismes, systèmes sociaux ; toutes ces composantes entrent en interaction, ce qui en fait un cadre d'intervention compliqué. L'étude des villes<sup>15</sup> concerne un ample éventail de disciplines parmi lesquelles le patrimoine ne peut s'analyser sans l'histoire, l'architecture et l'urbanisme, mais également sans l'aspect géographique, sociologique et économique.

Nous aborderons ici quelques cas concrets comme illustration de certaines problématiques relatives à l'étude du patrimoine urbain. Mais il nous faut tout d'abord présenter ces villes et les situer dans le contexte du patrimoine mondial.

Nous venons de souligner que les villes européennes multipliaient les déclarations comme patrimoine mondial. Cependant, diverses notes du Centre du patrimoine mondial et de l'ICOMOS soulignent la nécessité de limiter les déclarations en Europe et plus précisément pour les villes. La notion de paysage culturel se développa pour faciliter l'équilibre des listes<sup>16</sup>, ainsi fut-il précisé que les villes auront désormais peu de possibilités d'être déclarées (Úbeda et Baeza le furent néanmoins en juillet 2003); De même, des 23 sites déclarés paysages culturels patrimoine mondial, entre 1993 et 2001, 16 d'entre eux se situent en Europe<sup>17</sup>.

Les villes espagnoles déclarées patrimoine mondial de l'Espagne continentale (c'est à dire sans San Cristóbal de la Laguna) sont : la *Ville ancienne et l'aqueduc*<sup>18</sup> de Ségovie, la *Ville ancienne* de Saint-Jacques de Compostelle et la *Ville ancienne et églises extra-muros* d'Ávila, en 1985; la *Ville historique* de Tolède et

15. TROITINO VINUESA, M.A. (dir.), *La ciudad, objeto de estudio pluridisciplinar*, Vilassar del Mar, Oikos, 1995.

16. Archives de l'Institut du Patrimoine Historique Espagnol à Madrid : Consejo del patrimonio histórico español, *Comisión Patrimonio Mundial*, Madrid - en particulier les sessions du 6.03.97 et du 13.06.00.

17. PEIXOTO, P., *-Le patrimoine mondial et l'intensification des processus de patrimonialisation-*, *Oficina do Centro de Estudos Sociais*, 185, Université de Coimbra, 2003.

18. Dans ce paragraphe nous désignons en italique les titres descriptifs utilisés par le Centre du Patrimoine Mondial dans la Liste du Patrimoine Mondial.

la *Ville ancienne* de Caceres, en 1986; en 1988, la *Ville ancienne* de Salamanque; en 1994, le *Centre Historique* de Cordoue (Mosquée-Cathédrale inscrite en 1984) et le quartier ancien de l'*Albaicín* de Grenade en 1994 (*Alhambra et Generalife* en 1984); la *Ville historique fortifiée* de Cuenca, en 1996; en 1998, l'*Université et quartier historique* d'Alcalá de Henares; enfin, les *Ensembles monumentaux de la Renaissance* d'Úbeda et Baeza, depuis 2003.

Dans certains cas, ces titres ne désignent pas réellement tout un *Centre historique* ou une *Ville ancienne*, mais une partie de ceux-ci. Par exemple, ce que désigne le Centre du patrimoine mondial comme *Centre historique* de Cordoue ne correspond qu'à l'«entourage de la Mosquée-Cathédrale», comme il est désigné dans le rapport d'évaluation de l'ICOMOS international (fig. 1). Il

y est également spécifié que c'est une «extension du site» de la Mosquée-Cathédrale, déclarée en 1984. Ce même rapport précise que l'ampliation de la déclaration est viable parce qu'il n'existe pas de zone de respect dans l'ancien plan de protection autour du monument (sur cette période, le Plan Général d'Ordination Urbaine de 1984)<sup>19</sup>. Donc, une déclaration peut être perçue également comme un supplément de loi nationale (dans ce cas la loi espagnole du patrimoine historique de 1985, et la loi andalouse de 1991), ou comme un recours face à une loi trop floue.

La consultation des rapports d'évaluation permet une approche des concepts du patrimoine urbain dans des contextes concrets. Par exemple, pour les cas de Ségovie et d'Ávila, l'ICOMOS indique la nécessité d'élargir la proposition de déclaration à tout le centre historique et non seulement aux



Fig. 1. Centre Historique et Zone patrimoine Mondial



19. Bibliothèque-Archives de l'ICOMOS international, à Paris : Dossier Cordoue: Rapport d'évaluation ICOMOS n° 313 – Mosquée-Cathédrale de Cordoue, 1984 et

Rapport d'évaluation n° 313bis — Centre Historique de Cordoue, 1993.



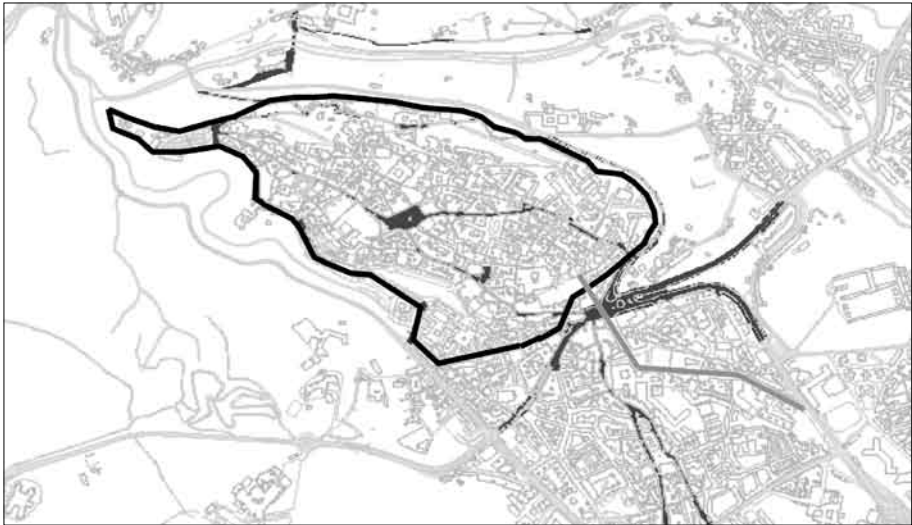


Fig. 2. Centre Historique et Aqueduc



deux monuments phares de ces villes (respectivement, l'aqueduc (fig.2) et les murailles), soulignant que ces monuments sont inséparables de leurs ensembles urbains: on ne parle déjà plus de simple monument, mais de monument dans un contexte urbain.

Certains cas correspondent à de véritables batailles. Par exemple, dans le cas de Salamanque, de dures négociations permirent d'arriver à un accord en 1988: le plan d'intervention et de protection de la *plaza mayor*, celui du pont romain ainsi que le plan urbain du centre ancien sont adaptés aux exigences des spécialistes de l'ICOMOS, qui dénonçaient «l'absence de politique de sauvegarde globale du patrimoine architectural de Salamanque»<sup>20</sup>.

Ces dossiers permettent d'observer un débat intéressant sur les conceptions du patrimoine urbain, et sur la gestion urbaine. Aussi, la capacité d'influence du statut international se démontre, puisque beaucoup des plans désapprouvés par les professionnels du Conseil international des monuments et des sites sont abandonnés ou adaptés (dans le cas de Salamanque, les réformes prévues de la *plaza*

20. Archives de l'Institut du Patrimoine Historique Espagnol, *Dossier Salamanca*, Informe de evaluación ICOMOS n° 381 Rev.-Ciudad antigua de Salamanca, 1987.

*mayor* étaient vivement critiquées: seules les façades devaient être conservées, sans hauteurs maximales pour les nouveaux immeubles). D'après les cas étudiés, toutes les municipalité dont les plans urbains furent critiqués acceptèrent de les modifier, afin de ne pas perdre la possibilité d'être déclaré patrimoine mondial.

La déclaration comme patrimoine mondial est dépendante du rapport de l'ICOMOS. L'unique forme officielle reconnue dans la Convention de 1972 pour observer le patrimoine déclaré est le rapport périodique<sup>21</sup>, exécuté par les autorités locales tous les six ans. Il est également stipulé que tout type de changements dans les plans urbains ou de protection touchant un patrimoine mondial doivent être signalés à l'UNESCO et à l'ICOMOS<sup>22</sup>.

Il est vrai que ces ensembles urbains nécessitent une protection et une gestion bien réglées, car ils représentent des destinations touristiques privilégiées. Ces zones urbaines déclarées patrimoine mondial, nées des siècles antérieurs, doivent s'adapter aux pratiques modernes. Le tourisme en est une.

## TOURISME ET PATRIMOINE MONDIAL

La Charte internationale du tourisme culturel, adoptée par l'ICOMOS dans sa 12ième assemblée générale à Mexico en octobre 1999, précise dans son introduction: *“Le tourisme national et international a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels(...). Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine naturel et culturel. Le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique. Il représente un enjeu économique essentiel pour de nombreux pays et régions, et peut être un facteur important de développement lorsqu'il est géré avec succès.”*

Paradoxalement, c'est aussi une source de destruction de contextes sociaux et physique du patrimoine: déstructurations sociales provoquées par la spéculation immobilière née du poids économique qu'il représente, phénomènes de *gentrification* par effet des flux de masses touristiques ou des changements commerciaux d'un quartier... Ces répercussions sont agressives pour

21. *Orientations...* op.cit. (n 2), 2001, §69-79.

22. *Orientations...* op.cit. (n 2), 2001, §68: “(...)les Etats parties soumettront au Comité, à travers le Centre du patrimoine mondial, des rapports spécifiques et

*études d'impact chaque fois que des circonstances exceptionnelles se produisent ou que des travaux sont entrepris et qui pourraient avoir un effet sur l'état de conservation du bien.”*

un patrimoine historique, architectural et urbain (substitution brutale du tissu urbain existant, pollution, manipulations, adaptation des politiques patrimoniales à ce que veut voir le touriste, comme les restaurations douteuses ou la valorisation d'une époque sur une autre, etc.)<sup>23</sup>.

Donc, le tourisme s'affirme comme l'une des principales sources de financement de la conservation du patrimoine; mais il est à la fois source d'adaptation et de transformation d'un patrimoine architectural et historique, souvent caractérisé par la dégradation de ce qui est exposé.

Cependant, le tourisme est l'un des enjeux de la reconversion économique de la société urbaine occidentale: actuellement, la ville est l'une des quatre destinations de vacances des européens, au même niveau que les littoraux et la campagne et avant la montagne<sup>24</sup>. Dans des pays comme la France (76.5 millions de touristes en 2001) et l'Espagne (49.5 millions de touristes en 2001), c'est un secteur d'activité en constante évolution.

Il est intéressant de comparer l'évolution des positions dans la Liste du patrimoine mondial et la hiérarchie des destinations touristiques<sup>25</sup>. Parce que, si nous ne sommes pas sûr qu'un titre comme le patrimoine mondial crée réellement une offre et une demande, nous pouvons l'être quand à la politique diplomatique ou plutôt publicitaire des Etats favoris, à la fois comme destination touristique et comme patrimoine mondial<sup>26</sup>.

Il est évident que les sites déclarés patrimoine mondial sont de grande valeur esthétique. Dans le cas de l'Espagne, les villes étudiées ont toujours connu un nombre important de voyageurs depuis les siècles du *grand tour*<sup>27</sup> (du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle) jusqu'au tourisme culturel de masse, et avant tout type de classements nationaux ou internationaux: ce n'est pas une déclaration en tant que telle qui fait naître une tradition touristique dans ces villes espagnoles. Mais, elle l'influence et la développe, sans aucun doute.

23. L'introduction de la Charte internationale de l'ICOMOS sur le Tourisme Culturel, 1999 souligne dans son introduction: « *Le patrimoine naturel et culturel, comme la diversité des cultures vivantes sont des attractions touristiques majeures. Un tourisme excessif peut de la même façon qu'un tourisme inexistant ou mal géré nuire à l'intégrité physique et à la signification du patrimoine. La fréquentation touristique peut également conduire à la dégradation des espaces naturels ainsi que des cultures et des modes de vie des communautés d'accueil* ».

24. PEIXOTO, op.cit. (n 7), p.9, 2003 – source: Organisation Mondial du Tourisme.

25. Centre du Patrimoine Mondial, janvier 2002 et Organisation Mondial du Tourisme, 1998 / PEIXOTO, op.cit. (n 9), p.11, 2003.

26. PEIXOTO, P., « *Le patrimoine mondial et l'intensification des processus de patrimonialisation* », Oficina do Centro de Estudos Sociais, 185, Université de Coimbra, 2003.

27. Les descriptions, mémoires, gravures ou estampes de voyages sont nombreuses. Nous pouvons citer parmi les voyageurs les plus connus, les écrivains ou dessinateurs, comme Münzer (XVI<sup>ème</sup> siècle), Cosme de Medicis (XVII<sup>ème</sup> siècle), Jouvain (XVII<sup>ème</sup> siècle), Ponz (XVIII<sup>ème</sup> siècle), Washington Irving (XIX<sup>ème</sup> siècle), Borrow (XIX<sup>ème</sup> siècle), David Roberts (XIX<sup>ème</sup> siècle)...

### Tourisme et villes d'Espagne patrimoine mondial: Entre zone musée et zone pastiche – l'exemple de Caceres et de Cordoue: les commerces.

Les centres historiques, quartiers anciens ou ensembles urbains déclarés par l'UNESCO, offrent un large aperçu des différentes adaptations urbaines et des dynamiques économiques motivées par les politiques touristiques et patrimoniales.

Les deux cas extrêmes sur l'échelle de l'adaptation des centres historiques au tourisme se définissent par "l'ensemble urbain musée" et "l'ensemble urbain pastiche": d'un côté, un tissu urbain figé, immobile, aux mesures de protection très élevées, où la population (habitats et commerces) ne peut s'implanter pour des raisons de commodité et de coûts d'interventions sur des édifices protégés; d'autre part, un ensemble urbain plus flexible, aux conditions d'exploitations commerciales aisées, mais où l'aspect social est également affecté par un commerce essentiellement touristique et des flux de visiteurs démesurés.

Le commerce représente la vie d'un quartier, c'est un indicateur social évident; il permet de déterminer les types de population résidents et c'est aussi une source de sociabilité. Nous procéderons à une analyse comparative sur deux cas de centres historiques espagnols déclarés par l'UNESCO, Caceres et Cordoue qui correspondent, à partir de nos critères, à ces deux extrêmes que sont "l'ensemble urbain musée" et "l'ensemble urbain pastiche".



Fig.3. Axes commerciaux (rues au plus grand nombre de commerces) dans la zone urbaine déclarée patrimoine mondial.

## **CORDOUE**

### Données générales:

- 320.000 habitants\*
- 900.000 touristes / an\*\*

### Secteur déclaré

- 82,5 hectares déclarés\*  
déclarés patrimoine mondial  
patrimoine mondial et 54 ha urbanisés
- 1100 édifices\*\*\*
- 50 édifices déclarés Bien d'Intérêt Culturel\*\*
- 5200 habitants\*

## **CACERES**

### Données générales

- 88.000 habitants\*
- 350.000 touristes / an\*\*\*

### Secteur déclaré

- 60 hectares urbanisés\*
- 1756 édifices\*
- 58 édifices BIC\*\*
- 8903 habitants\*

Source 1999-2003: \*Mairies respectives; \*\*Juntas respectives (Andalousie et Extremadura);  
\*\*\*Chambres du commerce respectives; \*\*\*\*Cadastrés respectifs.

Fig.4. Cordoue /Caceres: Données générales et secteurs déclarés.

Nous avons élaboré un système de différenciation entre commerces afin de déterminer les objectifs commerciaux et la population à qui s'adresse ces infrastructures commerciales, à partir d'enquêtes personnelles et en fonction de divers critères comme les produits vendus, les langues utilisées sur les panneaux, les prix de produits courants ou encore la réputation locale pour les restaurants. Le tout fut synthétisé en trois type de commerces: « touristiques », « semi-touristiques-semi-locaux » et commerces dirigés vers les habitants, c'est à dire des commerces « locaux-non touristiques ».

Commerces touristiques	Commerces semi-touristiques	Commerces non touristiques
198	37	68

Fig.5. Commerces dans la zone urbaine déclaré patrimoine mondial de Cordoue

Commerces touristiques	Commerces semi-touristiques	Commerces non touristiques
44	19	7

Fig.6. Commerces dans la zone urbaine déclarée patrimoine mondial de Caceres

Nous assistons à deux réactions face au tourisme: un espace vide de commerce, d'une part, et un espace rempli de commerces touristiques, d'autre part. L'adaptation ou l'option touristique choisie change profondément l'ambiance et la vie du quartier.

A Cordoue, la zone déclarée patrimoine mondial (fig.7), c'est à dire l'entourage de la Mosquée-Cathédrale, depuis longtemps dirigée vers le tourisme, affiche un nombre impressionnant de commerces touristiques qui dénaturent et défigurent son aspect original<sup>28</sup>. Les infrastructures commerciales s'amoncellent dans la zone déclarée par l'UNESCO, dans les ruelles autour du prestigieux monument (fig.5).

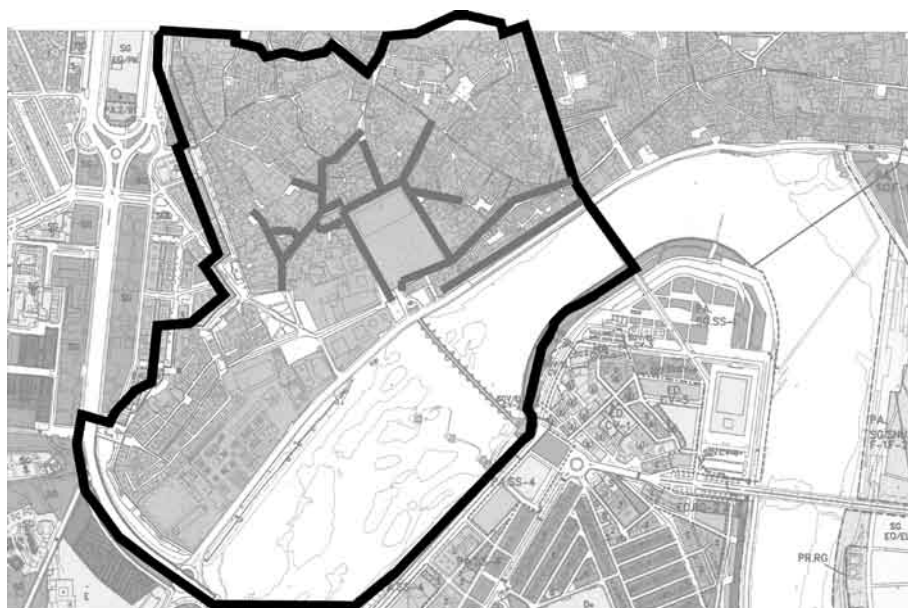





Fig.7. Axes commerciaux dans la zone urbaine patrimoine mondial.

-  Zone urbaine déclaré Patrimoine Mondial
-  Axes commerciaux touristiques principaux
- N  
 Echelle originale: 1/5000
- Source: Gerencia de Urbanismo / Mairie de Cordoue, 2001

28. G. RUIZ CABRERO, G. REBOLLO PUIG, « Estudio del entorno de la Mezquita-Catedral », étude menée sous les auspices du Ministère espagnol de la Culture, dec. 1987 ; et les réactions, à travers la presse locale: - 17 août 1988, *Diario Córdoba*, « Un estudio oficial sobre la Judería aconseja eliminar el comercio. » ; -18 août

1988, *Diario Córdoba*, « Los comerciantes de la Judería indignados ante el informe de Cultura: -Las tiendas le dan la vida, sino esto seria un cementerio...» ; - 19 août 1988, *El País*, « Polémica entre el Ministerio de Cultura y los comerciantes de la Judería de Córdoba sobre la recuperación de la zona. »

La zone déclarée patrimoine mondial de Caceres (fig.3) est vide de boutique, à cause des prix et niveaux de protection (fig.6). Les commerces y sont peu représentés et seul un noyau restreint en son centre est présent. La majeure partie se trouvent à l'entrée de la dite « ville monumentale », qui correspond au secteur inscrit: le monument phare est la ville monumentale elle-même.

L'étude comparative du développement du commerce touristique à partir de l'exemple de ces deux zones urbaines offre une bonne perspective sur l'adaptations des centres historiques au tourisme: d'une part, une zone urbaine cordouane entièrement destinée au commerce touristique, sur le pourtour du monument phare, et d'autre part, l'exemple de Caceres qui met en valeur sa zone urbaine comme un véritable monument, vide de commerce mais aux boutiques touristiques développées sur les rues et places limitrophes.

## **AUTHENTICITÉ, CONCEPTS DU PATRIMOINE ET IMAGE DE LA VILLE**

Un ensemble urbain est défini par la superposition de diverses occupations humaines. Sur les différents cas qui nous préoccupent dans le cadre des villes d'Espagne patrimoine mondial, elles sont nombreuses (seule Cuenca est de fondation arabe -du VIII<sup>ème</sup> siècle- toutes les autres villes étant de fondation romaine ou pré-romaine). Il semble donc difficile de définir l'authenticité d'un élément architectural urbain dans une confusion de structures utilisées et réutilisées jusqu'à aujourd'hui.

### **Patrimoine vernaculaire, ruines, rénovation et authenticité dans les centres historiques:**

Quand une zone urbaine est déclarée patrimoine mondial, le réseau de voirie, les monuments comme le tissu urbain et les édifices domestiques sont normalement protégés et déclarés comme tel. Ces édifices d'habitats peuvent être considérés comme du patrimoine vernaculaire<sup>29</sup> quand les interventions urbanistiques contemporaines n'ont pas été trop brutales<sup>30</sup>. Nous nous trouvons ainsi face à un double problème: Que signifie « authenticité » à propos d'un ensemble urbain ? Et, comment conserver un patrimoine vernaculaire urbain sans transformer l'ensemble en zone morte ?

29. *Orientaciones...* op.cit. (n 2), 2001, p. 27 a 29.

30. Charte Internationale pour la Sauvegarde des Villes Historiques, Washington, 1987, approuvée par l'ICOMOS, p. 2: « (...) les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturels ou bâti, qui, outre leur qualité

*de document historique,, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles. Or, celles-ci sont menacées de dégradation, de déstructuration voire de destruction, sous l'effet d'un mode d'urbanisation né à l'ère industrielle et qui atteint aujourd'hui universellement toutes les sociétés. »*

Dans l'architecture domestique populaire, les matériaux n'ont pas réellement évolué jusqu'à l'après-guerre: la réutilisation se poursuit, non seulement à partir des structures mais aussi à partir du matériel, et dans certains cas les techniques constructives restent très similaires (le pisé à Cordoue, par exemple, même si sa composition évolue); également, nous avons déjà évoqué l'abandon de quartiers anciens pour d'autres plus modernes et confortables dans les années 1960-1990. Cependant, on note aujourd'hui un mouvement de retour de population dans ces quartiers, accompagné par une rénovation de l'habitat.

Néanmoins, les problèmes de la ruine et de l'abandon se ressentent encore dans certains centres historiques déclarés patrimoine mondial, comme à Alcalá de Henares, où nous pouvons voir que dans tout le secteur inscrit, 46 édifices étaient abandonnés ou en ruine, en 2003 (fig.8).

C'est un autre paradoxe des zones urbaines anciennes: la rénovation est nécessaire pour conserver la vie (les habitats doivent s'adapter aux nouveaux critères de

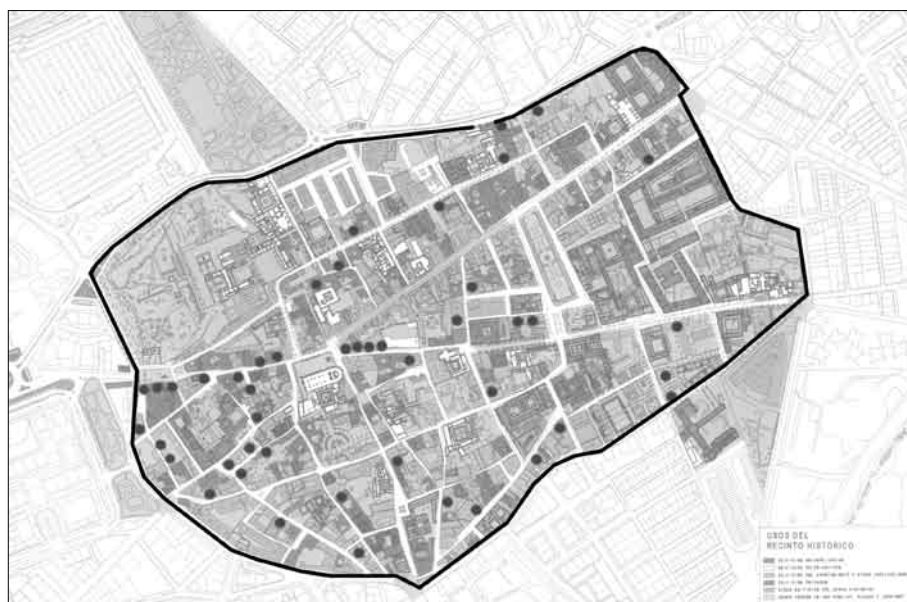
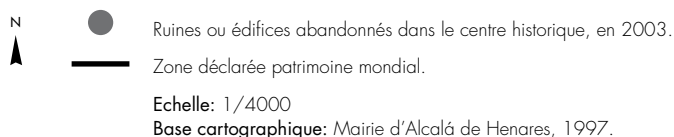


Fig.8. Edifices d'habitats en ruines ou abandonnés<sup>31</sup>.





confort et aux nouveaux matériaux: parking, humidité, bruit, froid, sécurité architectonique... autant de facteurs qui obligent à détruire pour reconstruire) mais elle détruit également l'authenticité architecturale de ces quartiers, essentiellement en ce qui concerne les matériaux<sup>32</sup> (fig. 9 y 10), les structures et les occupations sociales. L'étude de la reconstruction dans les quartiers anciens démontre la fragilité des tissus urbains, qui souffrent des nouvelles constructions aux matériaux plus lourds, comme le béton (tensions, pressions et supports), et chimiquement agressifs<sup>33</sup>.



Fig. 9. Alcalá de Henares, rue Santa Ursula. Déstructuration du tissu urbain et rupture.



Fig. 10. Alcalá, construction neuve, rue Santa Clara, Juin 2002.

Également, la rénovation urbaine des ensembles historiques modifie les situations sociales à partir des fluctuations des prix de l'habitat (location ou achat). D'un côté, elle apparaît comme l'unique manière d'adapter l'habitat aux nouveaux modes de vie, d'un autre côté ce phénomène de rénovation du tissu urbain endommage le patrimoine : entre centres morts ou modernes, le dilemme est grand.

31. Enquête et prospection effectuées sur le terrain entre avril et août 2003.

32. L'identité d'une ville se retrouve dans son histoire comme dans son environnement, et de cause à effet dans ses matériaux: la *calcarenita* à Cordoue, le granite à Ségovie et Ávila, par exemple ; le pisé et la brique

également, en fonction des occupations culturelles, des modes et des contextes économiques.

33. CASTILLO, M.A.(éd.), *Centros Históricos y conservación del Patrimonio*, Madrid, Argenteria, 1998, et, PRICE, C.A., *Stone Conservation. An overview of current research*, The Getty Conservation Institute, 1996, p.7-8.

### Exemples d'interventions du début du XX<sup>ème</sup> siècle sur le patrimoine historique: la problématique de l'authenticité.

Des interventions trompeuses furent pratiquées sur le patrimoine historique: chaque époque a ses modes (architecturales, urbanistiques...) et les interventions n'échappent pas à celles-ci. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la restauration des monuments historiques, comme la conservation dans les centres anciens, donna lieu à de nombreux débats<sup>34</sup>. Ces grands courants et tendances de la restauration peuvent être reconnus à leur tour comme patrimoine, traces de l'histoire et références des goûts passés<sup>35</sup>. Ces interventions imposent des manières de concevoir un ensemble urbain ancien : elles le falsifient comme



Fig.11. Cuenca: la cathédrale, juillet 2003.



Fig.12. Cathédrale de Cuenca, 1902, carte postale.

34. Les grands théoriciens de la restauration et de la conservation sont nombreux. Au XIX<sup>ème</sup> siècle : Viollet-le-Duc, E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Morel&Co, 1854-1868 ; Ruskin, J., *The Seven Lamps of architecture*, Londres, Dent and sons, 1956; Sitte, C., *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen*, Viena, Graeser, 1889; Boito, C., *Questioni pratiche di belle arti*, Milan, Hoepli, 1893 ; et au XX<sup>ème</sup> siècle: Giovannoni, G., *Vecchie città ed edilizia nuova*, Turin, 1931 Torres Balbas, L., *Ciudades Hispanomusulmanas*, 2Tomos,

Madrid, 2da edición, IHAC, 1985; Malraux, A., *Lois françaises Malraux sur les secteurs sauvegardés de 1962*; Brandi, C., *Théorie de la restauration*, 1964, etc...

35. La ville haute de Carcassonne en France fut déclarée patrimoine mondial après de longs débats sur son authenticité, entre les autorités locales et l'UNESCO-ICOMOS: la ville fortifiée fut finalement classée, en partie comme oeuvre de Viollet-le-Duc, Dossier 345: *Formulaire de proposition d'inscription et évaluation de l'ICOMOS n° 345*, 1997.

document historique sur les époques antérieures, mais elles le complètent sur leur période et nous renseignent sur les perceptions du patrimoine du moment.

La cathédrale de Cuenca est un bon exemple d'intervention de ce type: après l'effondrement des deux tours latérales et de la façade baroque en 1902, une nouvelle façade néogothique fut débutée en 1910 par Vicente Lampérez y Romea, s'appuyant sur l'idée d'une façade gothique (la dite façade hypothétiquement de style anglo-normand ou franco-normand) antérieure à la rénovation baroque de 1719, sans qu'il ne reste de témoin graphique (dessin, gravure)<sup>36</sup>.

Cette intervention est le reflet d'une mode d'intervention que désigne Françoise Choay comme étant la « préparation romantique<sup>37</sup> ». Le gothique, plus ancien, représentation d'un âge médiéval obscur et pittoresque, est favorisé à un autre courant artistique. Enfin, c'est aussi une revendication mémorielle, vu que la cathédrale de Cuenca serait le premier édifice de style gothique en Espagne<sup>38</sup>.

Autre exemple plus récent, le cas de la place *San Jorge* à Caceres (fig. 3, 13, 14, 15): en 1962 une parcelle édifée est détruite dans la zone dite *de la*



Fig. 13. Plan de 1962 du projet « Plaza San Jorge » .



Fig. 14. Place San Jorge, 2003.



Fig. 15. Place San Jorge, les boutiques.

36. Archives de l'ICOMOS international, Dossier n° 781: *Proposition d'inscription du Centre Historique de Cuenca dans la Liste du Patrimoine Mondial et Evaluation de l'ICOMOS n° 781, 1997.*

37. F.Choay, op.cit. (n 4), p.98.

38. ICOMOS, Dossier n° 781, 1997, (n 35).

*ville monumentale*, pour littéralement inventer une place baroque, aménagée de boutiques de souvenir, baroques également. Cette intervention s'adapte à une conception essentiellement monumentale du patrimoine: elle permet une mise en valeur de type « muséalisation » de l'église *San Jorge* (1755), ensuite, elle s'accommode aux flux touristiques et permet un espace commercial, enfin, et selon le projet de l'époque, l'espace s'embellissait ainsi, en reproduisant une place au style baroque<sup>39</sup>.

Nous venons de voir deux cas d'interventions sur le patrimoine, particulières au XX<sup>ème</sup> siècle, afin de donner des exemples de la difficulté de définir l'authenticité dans un contexte monumental et urbain. Ce thème représente l'une des problématiques fondamentales pour l'étude du patrimoine historique.

## CONCLUSION

Dans une première partie, nous avons donné un aperçu général et critique du patrimoine mondial; également, nous avons abordé quelques problématiques qui dirigent l'étude des ensembles urbains anciens, depuis une perspective patrimoniale et au travers d'exemples concrets.

Nous ne pouvions pas ici développer l'ample éventail d'aspects conflictuels et de débats relatifs à notre sujet de recherche. Nous avons préféré nous limiter à certains de ces aspects, à partir d'exemples révélateurs qui permettent une vue générale de la dynamique pluridisciplinaire, base de cette analyse.

Alors que s'utilise beaucoup le terme de « développement durable » dans une société en voie de globalisation, il semble « qui-jotesco » de prétendre analyser l'aspect le plus fragile du contexte urbain; mais cela apparaît cependant nécessaire.

39. Archives Municipales de Cáceres, Dossier: « *Plaza San Jorge* », 1962-1963.

Source (par ordre chronologique)

UNESCO / ICOMOS:

- *Convention sur la protection du Patrimoine Mondial, culturel et naturel*, UNESCO, Paris, 1972.
- *Charte Internationale pour la Sauvegarde des villes historiques*, ICOMOS, Washington, 1987.
- *Document Nara sur l'Authenticité*, Nara, ICOMOS, 1994.
- *Charte internationale de 1999 sur le Tourisme Culturel*, Mexico, ICOMOS, 1999.
- *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, (révisée chaque année), UNESCO, 2001.
- *Liste du Patrimoine Mondial* (révisée chaque année), UNESCO-Centre du Patrimoine Mondial, 2003.

Archives de l'ICOMOS international, Paris:

- *Rapports d'évaluation ICOMOS*
- *Formulaires de proposition d'inscription dans la Liste du Patrimoine Mondial*

Archives de l'Instituto del Patrimonio Histórico Español, Madrid:

- *Consejos del patrimonio histórico español, Comisión Patrimonio Mundial*, Madrid – en particulier les sessions du 6.03.97 et du 13.06.00.
- *Informes relativos al Patrimonio Mundial*, depuis 1984.

**Bibliografía:**

AA.VV., *Indicadores para la evaluación del estado de conservación de ciudades históricas*, Séville, UNESCO– IAPH, 1999.

ANON, C., *Conventions et recommandations de l'UNESCO: protection du patrimoine culturel*, Genève, UNESCO, 1983.

AUDRERIE, D., *La notion et la protection du patrimoine*, Paris, PUF, 1997.

AUDRERIE, D., SOUCHIER, R., VILAR, L., *Le Patrimoine Mondial*, Paris, PUF, 1998.

ASCHER, E., *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.

BABELON, JP., CHASTEL, A., *La notion du patrimoine*, Paris, Liana Levi, 1994.

BESANCON, X., *Le guide de l'urbanisme et du patrimoine, Paris, Moniteur*, 1992.

BONNEVILLE, M. (coord.), *L'avenir des villes* [actes du colloquio de Lyon 12, 13 diciembre de 1991] Lyon, Les chemins de la recherche, 1993.

CAMPESINO, AJ., TROITINO, MA, CAMPOS, ML., (dirs), *Las ciudades españolas a finales del siglo XX*, Murcia, Universidad de Castilla-la-Mancha, 1995.

CASTILLO, M.A.(éd.), *Centros Históricos y conservación del Patrimonio*, Madrid, Argentario, 1998.

CASTRILLO ROMON, MA., *Territorio y patrimonio*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 1999.

CHOAY, F., *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, Seuil, 1965.

CHOAY, F., *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.

JEUDY, HP., *Mémoire du social*, Paris, PUF, 1986.

LEVY, J.P., *Centres Villes en mutation*, Paris, C.N.R.S., 1987.

LUXEN, J.L., « *La dimension immatérielle des Monuments et des Sites avec références à la Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco* », in [www.international.icomos.org/luxen\\_fre.htm](http://www.international.icomos.org/luxen_fre.htm) 2001.

MARTINEZ del HOYO, P., y alii, “*Barcelona 1975-2004: From the 70's Manchester to the nowadays Copacabana*”, intervention Programme Intensif Européen Erasmus “*la ville en Europe*”, Faro, Avril 2004, à paraître.

NORA, P. (dir.), “*Sciences et Consciences du Patrimoine*”, Septième entretiens du Patrimoine. Théâtre National de Chaillot. Novembre 1994, Paris, Fayard, 1997.

PEIXOTO, P., “*Gestão estratégica das imagens das cidades: análise de mensagens promocionais e de estratégias de marketing urbano*”, dans *Revista Critica de Ciências Sociais* n°56, 2000, pp.99-122.

PEIXOTO, P., “*Le patrimoine mondial et l'intensification des processus de patrimonialisation*», *Oficina do Centro de Estudos Sociais*, 185, Université de Coimbra, 2003 ; disponible sur internet : [www.ces.uc.pt/publicacoes/oficina/185/185.pdf](http://www.ces.uc.pt/publicacoes/oficina/185/185.pdf)

- PRATS, L., DUCLOS, J.C., *Antropología y patrimonio*, Barcelone, Ariel, 1997.
- PRESSOURE, L., *La Convention du Patrimoine Mondial 20 ans après*, Paris, UNESCO, 1993.
- PRICE, C.A., *Stone Conservation. An overview of current research*, Santa Monica, The Getty Conservation Institute, 1996.
- RODRÍGUEZ, J., MARTÍN, M., *Difusión del patrimonio histórico*, Séville, Junta de Andalucía, 1996.
- RUIZ, G., REBOLLO, G., *Estudio del entorno de la Mezquita-Catedral*, Ministère espagnol de la Culture, décembre 1987, inédit, Junta de Andalucía-Delegación provincial de Córdoba.
- SIRE, AM., *La France du patrimoine. Les choix de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1996.
- TROITINO VINUESA, M.A. (dir.), *La ciudad, objeto de estudio pluridisciplinar, Vilassar del Mar; Oikos, 1995.*
- TSIOMIS, Y., VIOLEAU, J.L., MANTZIARAS, P., *Villes-Cités: des patrimoines européens*, Paris, Picard, 1998.
- UNESCO, *Le patrimoine de l'Humanité*, Paris, Bordas, 1990.
- VALLAT, J.P., *Racines et patrimoine*, Paris, Errance, 1997.